

Construire une communauté de voisins



Le terrain a été aménagé pour accueillir un module de jeux, un jardin et un terrain de sport qui se transforme en patinoire l'hiver.

Jean-Yves Fréchette



Les copropriétaires de Cohabitat partagent des repas et des corvées, mais surtout de beaux moments.

Jean-Yves Fréchette



[Josianne Desloges](#)

Collaboration spéciale

Le Soleil

(Québec) Logée à Sainte-Foy, à flanc de falaise, derrière le Cégep Gameau, Cohabitat Québec rassemble 42 copropriétaires occupants, mais avant tout 42 foyers. La petite communauté multigénérationnelle s'est accordée sur une manière de vivre ensemble embrassant des valeurs sociales et écologiques, avant de penser les plans et de construire leurs habitations et leurs espaces communs.

«C'est un village de voisins qui se sont choisis. On ne peut pas venir ici et acheter un condo. Il faut d'abord adhérer au concept, venir à des séances d'informations, assister à des rencontres de cercle, venir à des repas communs, indique Louise Bourdages, vice-présidente et facilitatrice du C. A. de Cohabitat Québec.

Celle-ci venait de mettre 180 000 \$ sur sa maison unifamiliale lorsqu'une annonce à la télé a capté son attention et a tout remis en question. Jean-Yves Fréchette venait de prendre sa retraite et lognait du côté de la Cité Verte lorsqu'un encart dans le journal lui a proposé un projet de vie plutôt qu'une propriété de tant de pieds carrés avec telle et telle commodité.

Il y a eu des heures de rencontres et de discussions avant la première pelletée de terre et l'inauguration, en août 2013. Le fondateur de Cohabitat Québec, Michel Desgagnés, avait visité des centaines de cohabitats aux États-Unis et dans les pays scandinaves et a réussi à mettre sur pied un tel concept au Québec.

Défricheur

Le statut de défricheur génère des défis. Cohabitat Québec, qui est à la fois une coop de solidarité et un syndicat de copropriété divise, doit défendre son modèle unique devant la Régie du bâtiment, dont le cadre légal n'a encore rien prévu pour lui. «Nous sommes des autoconstructeurs et des copropriétaires, et ça mène à des situations absurdes qu'on conteste devant les tribunaux», résume Éveline Gueppe, présidente du C. A. Ils sont en attente d'un jugement de la Cour supérieure depuis novembre 2015. «Ça n'aide pas les autres groupes émergents», déplore Mme Gueppe, en pensant aux projets Cohabitat de Limoilou, Rivière-du-Loup, Longueuil, Montréal et Gatineau.

Rien n'y paraît, toutefois, au quotidien, dans un petit village urbain. Le terrain a été aménagé pour accueillir un module de jeux, un jardin, un terrain de sport qui se transforme en patinoire l'hiver. Les aires communes (salle de jeux, terrasse, chambres d'invités, garage de vélos, atelier) sont habitées et partagées.

«On consacre environ trois heures par semaine aux tâches communes, ce qui est moins que n'importe quel propriétaire de maison unifamiliale», expose Jean-Yves Fréchette, chargé des communications. «Dans notre cuisine commune, on peut se prendre pour Ricardo, et les gars trippent dans la menuiserie. Plutôt que d'avoir 42 perceuses, on a pu s'offrir des outils à la

fine pointe.» Le mélange des générations lui plaît également beaucoup. «La petite Marianne, qui a été adoptée en Chine, nous a officiellement demandé d'être ses grands-parents», raconte M. Fréchette.

«Il y a le bien commun et il y a une bienveillance. On a des travaux à faire dans six unités et on doit tout sortir pendant deux semaines. Seule, ça aurait été terrible, mais là, tout le monde contribue», note Louise Bourdages.